

COMMUNIQUE DE PRESSE

Compagnie Internationale de Leasing-CIL-

Siège social : 16 Av. Jean Jaurès-1001 Tunis.

La Compagnie Internationale de Leasing informe ses actionnaires et le public que son Assemblée Générale Ordinaire tenue le 17 mai 2012 a décidé que les dividendes relatifs à l'exercice 2011 seront mis en paiement le 31 mai 2012 à raison de 0,750 Dinars par action.

- Auprès des intermédiaires en bourse et teneurs de comptes dépositaires conformément à la lettre d'instruction n°16 de la STICODEVAM pour les titres qui y sont déposés.
- Au siège de la Compagnie Internationale de Leasing pour les actionnaires non-déposants.